



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chef de projets informatiques (H/F)
Affectation :	Direction générale déléguée ressources Direction des systèmes d'informations Service « Projets, études et développement »
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du chef du service.
Résidence administrative :	Vincennes (94) ou Montpellier (34) ou Brest (29) ou Auffargis (78)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none">- un fonctionnaire : détachement ou PNA- un contractuel : agent déjà titulaire d'un CDI de droit public ou en CDD de 3 ans – rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 235€ et 3 041€ bruts mensuels

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

La direction des systèmes d'information est pilotée par un directeur qui sera secondé par un directeur adjoint, elle est composée de quatre services :

- Le service Pilotage et Coordination :

Ce service a en charge l'ensemble des actes administratifs en lien avec la direction des ressources humaines et la direction des finances, il porte l'exécution budgétaire et la programmation des dépenses SI de l'OFB. Il assure la mise en place d'indicateurs de pilotage et le rapportage des activités de la DSI. Il participe à la rédaction et au suivi des contrats et marchés de la DSI.

- Le service Infrastructure :

Ce service assure la cohérence et la sécurité des infrastructures du SI, maintient en conditions opérationnelles l'ensemble des éléments, réseau et télécommunications collectifs de l'OFB ainsi que des établissements rattachés. Il doit veiller à la qualité du service rendu aux utilisateurs dans un souci de productivité, de maîtrise des coûts, de respect

des délais et de sécurité.

- Le service Projets, Etudes et Développements :

Ce service est en charge de l'ensemble du portefeuille applicatif de l'OFB et de la stratégie applicative des systèmes d'information de l'OFB dans le respect et la cohérence avec la stratégie définie par la direction des systèmes d'information. Il assure un rôle de copilotage avec l'ensemble des directions tout au long du cycle de vie d'une application.

- Le service Relation Utilisateurs :

Ce service est l'interface de proximité privilégiée de l'ensemble des utilisateurs répartis sur le territoire, à ce titre il garantit l'homogénéité du parc matériels, logiciels, des configurations et de l'architecture d'annuaire dont il assure la gestion locale dans le respect des règles définies par l'ensemble de la direction SI.

Description du poste :

Mission :

Assurer le pilotage d'un ou plusieurs projets informatiques du Système d'Information de l'AFB en collaboration avec le(s) chef(s) de projet « métier » en apportant une compétence méthodologique et technique.

Les deux principaux projets sont :

- l'Observatoire national de la biodiversité ;
- les sites intranet et internet de l'OFB.

Activités principales :

Conduite de projets informatiques :

1- Piloter, avec l'appui du directeur de projets et du chef de service, les différentes phases d'évolution des projets informatiques, en intégrant dans la conduite des projets, les différents enjeux du schéma directeur, le cadre de cohérence technique, les différents référentiels de l'Etat (RGAA/RGI/RGS) et des contraintes obligatoires fixés par l'établissement et notamment :

- participer aux études d'opportunité et de faisabilité permettant de lancer le(s) nouveau(x) projet(s) ou de nouvelles évolutions structurantes pour les projets ou pour la DSI ;
- élaborer un macro-planning présentant les grandes étapes du projet. ;
- dimensionner les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires et évaluer les risques pour les transmettre à la hiérarchie ;
- participer au recueil des besoins et du CCTP du marché public dans un souci de mutualisation des solutions fonctionnelles et techniques

2- Assurer la conduite du projet tout au long de son cycle de vie, et notamment :

- construire le planning du projet en collaboration avec le chef de projet métier et en intégrant les choix stratégiques et les différentes contraintes (budgétaires, réglementaires...) ;
- évaluer les impacts techniques des besoins exprimés par le chef de projet « métier » et les utilisateurs au regard du cadre technique défini par la DSI;
- piloter la construction du modèle conceptuel de données (MCD) et du dossier d'architecture technique
- valider les spécifications techniques ;
- assurer la recette technique ;
- coordonner la mise en place des environnements techniques et les déploiements applicatifs suivant la politique fixée par la DSI ;
- piloter l'activité du prestataire ou des équipes internes de maîtrise d'œuvre ;
- organiser et animer les différents comités, avec le chef de projet « métier » : pilotage, projet, coordination...
- gérer les risques du projet et les faire remonter à sa hiérarchie ;
- participer à la veille technologique pour lutter contre l'obsolescence des composants ;
- participer à la réalisation du bilan final du projet par une analyse du travail réalisé.

3- Assurer l'exécution budgétaire du projet

- participer à la programmation des ressources financières avec les MOA et le chef de service DSI ;
- suivre tout au long de l'année, l'exécution budgétaire de chaque projet pour suivre le coût du projet et des charges afférentes ;
- préparer l'engagement des commandes sur la base des devis validés conjointement avec le chef de projet « métier » ;
- valider fonctionnellement et techniquement les prestations réalisées conjointement avec le chef de projet « métier ».

4- Centraliser, maintenir et s'assurer de la mise à jour de toute la documentation nécessaire au suivi du projet :

- documentation fonctionnelle ;
- documentation technique, particulièrement les procédures d'exploitation ;
- documentation contractuelle.

5- Participer à la vie de service de la DSI et représenter la DSI auprès des métiers et d'une manière plus large auprès de toute l'AFB :

- Porter la politique de la DSI dans les réunions projets ;
- Représenter la DSI dans des réunions en région ou avec la direction pour présenter les orientations de la DSI ;
- Proposer au sein de la DSI des sujets de discussion, des animations, des formations pour enrichir le cadre de travail.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Direction Métiers, Service en charge des marchés, Service en charge des infrastructures techniques ;
- Tout agent AFB.

Relations externes :

- Partenaires de l'AFB ;
- Prestataires.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance du cadre réglementaire du fonctionnement des établissements publics de l'Etat ;
- Connaissance des procédures des marchés publics ;
- Connaissance des systèmes d'information et des bases de données ;
- Culture générale informatique.

Savoir-faire opérationnel :

- Etre autonome avec les outils informatiques et bureautiques de l'établissement ;
- Piloter une activité ou un projet informatique ;
- Evaluer les enjeux ;
- Analyser un besoin ;
- Appréhender les thématiques métiers ;
- Gérer un budget ;
- Proposer des arbitrages à sa hiérarchie ;
- Travailler dans un contexte contraint ;
- Rendre compte de l'avancement d'un projet informatique, selon les critères de pilotage : qualité, coût et délai.

Savoir-être professionnel :

- Capacité d'analyse ;
- Capacité à négocier ;
- Sens de l'écoute et du service ;
- Autonomie et responsabilité ;
- Rigueur et pragmatisme ;
- Sens des relations humaines ;
- Sens de l'initiative ;
- Sens des priorités.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence DSI-CPINFO-F à recrutement@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **27 février 2020**

